

231

C. 177-44  
177-44

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à modifier l'article 12, paragraphe premier, de la loi du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs. (N° 5, session de 1898.)

Nommée le 27 janvier 1898.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BODINIER. *Secrétaire*
- 2<sup>o</sup> — SALOMON.
- 3<sup>o</sup> — CHOVEL.
- 4<sup>o</sup> — JULES GODIN. *Rapporteur*
- 5<sup>o</sup> — BUVIGNIER.
- 6<sup>o</sup> — ROLLAND.
- 7<sup>o</sup> — FROMENT.
- 8<sup>o</sup> — GÉNÉRAL GRÉVY. *Président*
- 9<sup>o</sup> — PAUL BÉZINE.

8



1  
La Commission chargée de l'examen  
du projet de loi, adopté par la Chambre  
des Députés, tentant à modifier l'art. 12  
paragraphe premier, de la loi du 2 août  
1875 sur l'élection des Sénateurs  
a approuvé à l'unanimité le projet  
de loi, et nommé M. Gatiss, rapporteur

Le Secrétaire  
G. Pradiney

Le Président  
